

ANNEXE II

MODALITES DE L'EVALUATION ET INDICATEUR

Conditions de l'évaluation :

Le compte-rendu financier annuel visé à l'article 7 des présentes est accompagné d'un compte-rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Au moins trois mois avant le terme de la convention, le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par l'association comme prévu par l'article 10 des présentes fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés.

Dans le cadre de l'évaluation prévue par l'article 10 des présentes un comité de pilotage est créé comprenant tous les signataires de la CPO se réunissant deux fois par an. Il peut convier à ces réunions, des personnalités extérieures.

Dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 10 des présentes et subséquente à la communication du bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif susmentionné, l'administration informe l'association de son évaluation par lettre recommandée avec accusé de réception et lui indique, le cas échéant, le délai pour présenter ses conclusions contradictoires assorties des justificatifs nécessaires. L'administration informe l'association de ses conclusions finales par lettre recommandée avec accusé de réception après avoir préalablement entendu ses représentants.

PROJET	Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	2023	2024	2025	2026
«LA RICHESSE DE LA DIFFERENCE »	<u>Développer des actions de démocratisation culturelle</u>	- Ouvertures des répétitions au public - Nombre d'interventions en établissement d'enseignement primaire, secondaire et supérieur - Nombre d'interventions en établissements médico-social - Ateliers de pratique artistique à destination d'acteurs amateurs - Nombre de stagiaires accueillis				
	<u>Coachings et trainings à destination des salariés de « La Mue du Lotus »</u>	- nombre d'artiste de Tout va bien mobilisé - heures de travail pour les artistes et techniciens de Tout va bien - nombre d'artistes extérieurs intervenants - heures de travail pour les artistes extérieurs intervenants				

	<u>Actions plus spécifiquement en lien avec le lieu rue de Dieuze</u>	- Nombre d'interventions avec les résidents de la résidence Chevardé - Nombre d'interventions auprès des habitants du territoire jouxtant la rue de Dieuze - Nombre d'ateliers de pratique artistique ou technique rue de Dieuze				
« AUX FRONTIERES DU JEU »	<u>Création, diffusion de spectacles</u>	- nombre de créations - nombre de coproductions - nombre de représentations				